

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

## DÉCISION

numéro CCDC_251229_146
---------------------------

portant sur

### AVENANT N°2 AU LOT N°1 DÉMOLITIONS, GROS ŒUVRE, ÉTANCHÉITÉ, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE MICRO-CRÈCHE DANS UN BÂTIMENT EXISTANT ET SON EXTENSION

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Président n°CCDC 250121\_004 du 21 janvier 2025 relative à l'attribution à la société Le Marcory du lot n°1 démolitions, gros oeuvre, étanchéité, aménagements extérieurs du marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension sur la commune de Lodève,

**VU** la décision du Président n°CCDC\_250321\_031 du 21 mars 2025 relative à la conclusion de l'avenant n°1 du lot n°1 démolitions, gros oeuvre, étanchéité, aménagements extérieurs du marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension sur la commune de Lodève,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent une plus-value sur le projet,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°2 au lot n°1 Démolitions, gros oeuvre, étanchéité, aménagements extérieurs du marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et son extension avec la société le Marcory, afin d'ajuster des prestations prévues au contrat initial,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°2 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à six-mille-cinq-cent-vingt-deux euros et six centimes Hors Taxes (6 522,06 € HT), soit sept-mille-huit-cent-vingt-six euros quarante-sept centimes Toutes Taxes Comprises (7 826,47 € TTC), ce qui introduit un écart de quatre virgule soixante-sept pour cent (4,67%) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à cent-soixante-trois-mille-huit-cent-trente-neuf euros et vingt-et-un centimes Hors Taxes (163 839,21 € HT), soit cent-quatre-vingt-seize-mille-six-cent-sept euros et cinq centimes Toutes Taxes Comprises (196 607,05 TTC), pour les prestations de l'offre de base et de la prestation supplémentaire éventuelle,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20251229-lmc123203-AR-1-1

Date de télétransmission : 29/12/25  
Date de publication : Non concerné  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt neuf decembre deux mille vingt-cinq,

Le Président  
Jean-Luc REQUI



1. Place Francis Morand - 34700 LODÈVE  
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40  
contact@lodevoisetlarzac.fr  
www.lodevoisetlarzac.fr

*Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 02

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC  
ESPACE MARIE-CHRISTINE BOUSQUET  
1 PLACE CAPITAINE FRANCIS-MORAND  
34700 LODEVE

**B - Identification du titulaire du marché public**

SARL le MARCORY  
1, Avenue de Montpellier – 34800 CLERMONT L'HERAULT  
Courriel : [clermont@marcory.fr](mailto:clermont@marcory.fr) / [etudes@marcory.fr](mailto:etudes@marcory.fr)  
Téléphone : 04.67.96.79.30  
Numéro de SIRET 319 607 156 00068

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

Aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment existant et extension  
Lot n° 01 : Démolitions - Gros œuvre - Étanchéité - Aménagements extérieurs

■ Date de la notification du marché public : 19 février 2025

■ Durée d'exécution du marché public : initialement 9 mois et prolongé par OS jusqu'au 31 janvier 2026

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 139 500,00 € (offre de base)

- Montant HT : 13 865,00 € (Prestation supplémentaire éventuelle)

Offre de base après avenant n° 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 143 452,15
- Montant TTC : 172 142,58

Prestation Supplémentaire Éventuelle :

- Taux de la TVA 20% : 2 773,00
- Montant HT : : 13 865,00 €
- Montant TTC : 16 638,00 €

## D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant dans le cadre de l'article R2194-8 du code de la commande publique :

Ajustement des prestations prévues au contrat initial, comme suit :

**Prestations en moins values (5 840,20 euros HT) :**

- Drainage extérieur
- Cheneau en béton préfabriqué
- Caniveau

**Prestations en plus values (12 362,26 euros HT) :**

- Démolition caniveau béton
- Dépose menuiseries
- Regard supplémentaire
- Sous-œuvre pour menuiserie F04
- Gouttière
- Trappe à carreler
- Niche EDF

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6 522,06 €
- Montant TTC : 7 826,47 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial du marché : 4,67 %

Nouveau montant du marché public :


Offre de base

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 149 974,21
- Montant TTC : 179 969,05

Prestation Supplémentaire Éventuelle :

- Taux de la TVA 20% : 2 773,00
- Montant HT : 13 865,00 €
- Montant TTC : 16 638,00 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DEL PAPA Régis	Clermont l'herault le 21/12/2015	 <p><b>Le MARGORY</b> CONSTRUCTION</p> <p>s.a.r.l au capital de 3 000 000 € www.marcory.fr 1, avenue de Montpellier 34800 CLERMONT L'HERAULT R.C.S. Montpellier 319 607 156</p>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.